

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 80 (1944)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : *Le Comité central aux sections S.P.R. — Vaud : Candidats au C.C. — Assemblée générale. — Avis aux honoraires et aux couples d'instituteurs. — Admissions et démissions. — Genève : U. I. G. — Messieurs : — Le Groupe des Jeunes est créé. — Neuchâtel : Réveillons-nous. — Jura : Message. — Assemblée commune Moutier et Delémont.*

Partie pédagogique : *Réd. : Educateur 1944. — L. Baillod : O. S. L. J. Appel. — Fréd. Mathil : — Lettre à Madeleine sur l'initiation musicale des tout petits. — L.-M. Sandoz : L'enfance et les répercussions des restrictions. — A. Descœudres : L'accord des adjectifs. — Informations : Education artistique. — Les livres.*

PARTIE CORPORATIVE

LE COMITÉ CENTRAL AUX SECTIONS DE LA S. P. R.

Au début de l'année 1944, le comité de la S. P. R. désire présenter ses vœux aux sections, à leurs membres, à tous les adhérents et amis de la grande famille des instituteurs romands.

Il souhaite pour tous, non pas une année quiète, non pas une année d'abondance, mais une année de bon labeur, d'efforts patients fructueux, une année de service patriotique féconde et bénie.

Si nous jetons un coup d'œil sur l'année écoulée, nous constatons que le corps enseignant romand s'est efforcé de comprendre la tâche, les tâches multiples qui lui sont imposées, et qu'il a fait œuvre utile dans tous les domaines. Nos classes ont été actives, elles n'ont pas trop souffert des troubles extérieurs, parce que les maîtres ont su garder leur calme, parce que les méthodes employées ont été constamment mises au point, adaptées aux conditions spéciales de l'existence en temps de guerre. Lorsqu'on visite des classes, on ne peut s'empêcher d'admirer l'ingéniosité, le dévouement, le talent qui font de groupes d'enfants des centres vivants où se prépare le monde de demain, en pleine crise mondiale. Les recherches d'ordre scientifique se continuent, les moyens d'enseignement sont mis au point, la jeunesse romande se prépare consciencieusement à la vie dans ces abris que sont les classes de tous degrés.

L'activité sociale du corps enseignant a été intense : des chefs militaires chargés des plus hautes responsabilités ou de fonctions de confiance comme chefs de matériel, comptables, administrateurs, des simples soldats aux préposés à la distribution des cartes alimentaires, en passant par tous les degrés de la hiérarchie civile et militaire — et les femmes occupent, elles aussi, des postes en vue dans tous les domaines de l'activité nationale —, les pédagogues ont fait largement leur devoir civique. Plusieurs même ont été appelés à diriger des communes, ou à siéger dans les autorités du pays. Cette participation intense du corps enseignant à la vie publique aura sa répercussion dans la vie scolaire, toutes deux étant étroitement dépendantes l'une de l'autre.

Sur le terrain corporatif, la défense des intérêts économiques du corps enseignant a donné lieu à des luttes âpres et incessantes. L'adaptation des traitements au coût de la vie est un problème qui est loin d'être résolu ; de nombreuses familles d'instituteurs souffrent cruellement de la réduction effective des traitements, le corps enseignant

voit sa situation économique et sociale menacée et l'union pour des campagnes futures en vue de l'augmentation des traitements est plus indispensable que jamais. La question des élections, des réélections, de la retraite, est à l'ordre du jour et exigera de la part de nos associations des efforts énergiques et fraternels. Qui touche l'un, touche l'autre, devrait être la consigne des instituteurs : institutrices et instituteurs, à tous les degrés de l'enseignement, à la ville et à la campagne, dans les grands et dans les petits cantons. tous, nous sommes liés dans nos revendications, dans nos déceptions, dans nos espoirs et ce n'est pas faire œuvre sage que de se réjouir des difficultés de son prochain, ou même de succès remportés au détriment de ses voisins. Seule, notre union pourra nous assurer le triomphe de nos droits les plus précieux, le droit à l'indépendance économique et morale, le droit à la sécurité, le droit à l'avancement.

Dans le cercle plus restreint de la S. P. R., signalons les entreprises essentielles : le développement de nos moyens d'action et de perfectionnement ; les contacts étroits avec nos collègues du S. L. V. ainsi qu'avec les maîtres aux degrés secondaires et supérieurs ; les tentatives de reprise de contact entre les fédérations pédagogiques des différents pays ; l'aide aux collègues victimes de la guerre ; la lutte contre la pléthore, etc., etc. La besogne n'a pas manqué, d'autant plus que nos conceptions sont parfois divergentes et que le C. C. éprouve quelque difficulté à réaliser l'unité de vues des sections. La plupart de ces questions demeurent à l'ordre du jour et nous aurons l'occasion d'y revenir. Il en est une sur laquelle nous voudrions insister : le développement de nos moyens d'action et de perfectionnement. Il s'agit ici, on l'aura compris, du journal et des conférences pédagogiques.

Notre journal, *l'Educateur*, constitue un centre de ralliement du corps enseignant. Il est attendu partout avec impatience. Que nous apportera-t-il, quelles suggestions nous parviendront-elles de telle ou telle région du pays romand, que font nos voisins, quelle documentation trouverai-je et comment telle opinion sera-t-elle combattue, ou défendue ? Les pouvoirs publics ne sont pas indifférents à l'opinion du corps enseignant, et nombreux sont les citoyens, intellectuels ou simples pères de famille de tous les milieux, qui lisent attentivement *l'Educateur*. Tant d'intérêts divers exigent des qualités que notre organe est loin de posséder toutes, mais il est de son devoir de chercher à donner satisfaction à toutes les catégories de lecteurs. Il s'y efforce de son mieux et nos rédacteurs se promettent de le développer considérablement, s'ils peuvent compter sur tout l'appui du corps enseignant. Ces dernières années, ce sont souvent les moyens financiers qui nous faisaient défaut, la publication de *l'Educateur* grevant nos comptes de déficits inquiétants. Ce n'est pas sans hésitation et sans regret que le C. C. a dénoncé la convention qui nous liait aux Imprimeries Réunies, pour rechercher une nouvelle formule qui nous semble assurer mieux nos intérêts. Nous comptons donner un plus grand développement à la publicité dans nos colonnes, ce qui nous permettra de consacrer des moyens plus considérables aux publications pédagogiques. La collaboration de collègues à tous les degrés de l'enseignement nous est assurée, la partie pratique sera développée grâce à une participation régulière des sections, bref, *l'Educateur* doit devenir toujours plus l'organe corporatif et pédagogique du corps enseignant romand. Y parviendrons-nous ? Certainement, si nous le voulons tous ensemble avec foi et si tous nos efforts s'unissent en vue d'une réalisation généreuse.

Un autre moyen de perfectionnement professionnel est celui des conférences pédagogiques. Nos congrès constituent une excellente occasion de confronter nos vues, mais ils sont rares, trop rares. Les sections ont leurs assises périodiques, mais les questions administratives, les problèmes du jour absorbent tout le temps qui n'est pas consacré à la douce joie de se retrouver. Est-il indiqué de susciter d'autres rencontres ? C'est l'opinion de plusieurs, et l'initiative de G.R.E.P., couronnée de succès, semble en être la preuve. Le C.C. avait songé à intégrer G.R.E.P. dans l'organisme de la Romande, d'en faire une sorte de commission pédagogique chargée d'organiser de rencontres régionales fréquentes entre pédagogues des divers ordres de l'enseignement. Cette formule n'a pas eu l'heur de plaire à la majorité des délégués, consultés par correspondance ; disons pourtant qu'une grosse minorité avait appuyé la tentative du C.C. La question sera reprise, les contacts établis subsistent, G.R.E.P. poursuit son activité sous l'œil bienveillant des organes de la S.P.R. et l'avenir dira comment s'effectuera la collaboration des pédagogues romands, maîtres aux écoles primaires, secondaires et supérieures, éducateurs de toutes catégories, dans le domaine des recherches scientifiques. Peut-être les commissions d'études des différentes sections pourront-elles conjuguer leurs efforts pour assurer des échanges plus fréquents et plus productifs entre les questionneurs et les chercheurs, entre les praticiens et les théoriciens de l'enseignement ?

Chers collègues, chers amis, votre comité central vous adresse une prière, avec ses vœux : donnez-nous votre appui, au cours de l'année nouvelle, apportez-nous vos suggestions, vos remarques, vos critiques éventuelles dans l'esprit de large collaboration qui doit caractériser notre groupement. De notre côté, nous ferons tout notre possible pour vous comprendre, pour resserrer les liens qui nous unissent, pour assurer dans l'amitié le développement de nos institutions corporatives.

Que l'année 1944 soit propice à la Romandie, à la Suisse, à la Fédération renaissante des peuples !

Comité central S.P.R.

VAUD

CANDIDATS AU COMITÉ CENTRAL

Seules deux candidatures sont parvenues au Comité ; ce sont celles de :

Mlle Yvonne Landry, à Bière, et
M. Marcel Badan, à Trélex.

Comme deux membres sont à remplacer, l'élection sera tacite et nos deux collègues sont d'ores et déjà élus.

Le comité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1944

Nous rappelons la date du 30 janvier. Cette année, notre assemblée générale revêt un caractère d'une importance toute particulière ; il s'agira d'une mise au point de statuts nouveaux réglant l'existence de notre double personnalité juridique : S. P. V. et Caisse secours et invalidité.

Nous vous prions encore de réserver la date du 30 janvier et nous vous donnons rendez-vous ce jour-là au *Casino de Montbenon* à *Lausanne* aux heures suivantes :

10 h. Délégués.

14 h. 30. Assemblées générales.

Le comité.

AVIS

A nos honoraires

Nous vous rappelons que vous pouvez rester abonnés à l'*Educateur* pour le prix de Fr. 5.—. Cette faveur est possible du fait que les couples d'instituteurs membres de la S.P.V. abandonnent à votre intention un de leurs deux abonnements. Vous n'avez qu'à vous adresser à l'administration de l'*Educateur* en versant le montant à son compte de chèques postaux.

Aux couples d'instituteurs

Nous vous remercions pour le geste que, depuis longtemps déjà, vous accomplissez en faveur des honoraires. Mais vous ne figurez pas tous sur cette liste des membres qui renoncent librement à l'un des deux exemplaires de l'*Educateur*. A qui le tour ? Ce serait un cadeau bienvenu au début de la nouvelle année.

Le comité.

ADMISSIONS DANS LA S.P.V.

4e trimestre 1943

Gesseney Colette, Echallens. — Golay Georgette, Valeyres-sous-Rances. — Grivel Emilie, Villars-Tiercelin. — Henchoz Jacques, Romanel s/Morges. — Jaton Robert, Sédeilles. — Lambercy Denise, Valeyres-sous-Rances. — Mabilie Jacqueline, La Tine (Rossinière). — Matthey Alexis, Vallorbe. — Mermoud Gaston, Henniez. — Panchaud Nelly, Fey. — Perrenoud Maurice, Echichens (Asile rural).

C'est avec plaisir que nous saluons l'entrée dans notre société de ces jeunes membres.

Le secrétaire : J. BORN.

DÉMISSIONS

4e trimestre 1943

Aubert-Stirnimann Thérèse, Provence (mariage). — Bezençon Marguerite, Lausanne. — Bourcoud-Chapuisat Marthe, Apples. — Brocard Jules, Assens (retraite). — Brouty-Landry Suzanne, Poliez-le-Grand (mariage). — Chapalay J., Château-d'Oex. — Corthésy-Fattebert Suzanne, Renens. — Curchod Suzanne, Chavannes s/Morges (retraite). — Fornerod Mathilde, Aigle (retraite). — Gasser-Ravussin Berthe, Lucens (retraite). — Gillard-Janin Mathilde, Puidoux-Gare (mariage). — Guignard Lily, Montcherand (mariage). — Hédiguer Jeanne, Aubonne (retraite). — Jaquet Charles, Bretigny s/Morrens (retraite). — Marguerat-Schumacher Jeanne-Marie, L'Isle (mariage). — Meylan-Cloux Marianne, Orny (mariage). — Michoud Paul, La Chaux (Sainte-Croix) (retraite). — Monachon Marie, Aigle (retraite). — Morier-Genoud Juliette, Les Moulins (Château-d'Oex). — Moser Marguerite, Vennes. — Ray Jeanne, Renens (retraite). — Saugy Yvonne, Yverdon (mariage). — Valet Arthur, Morges (retraite). — Vuilloud-Gachet Mina, Echallens (mariage).

Heureuse retraite, chers collègues ; puissiez-vous en jouir longtemps. Nos félicitations sincères et nos vœux les meilleurs s'adressent aux institutrices qui nous quittent pour se marier.

Le secrétaire : J. BORN.

GENÈVE**U. I. G. — MESSIEURS
LE GROUPE DES JEUNES EST CRÉÉ**

Voici 16 ans déjà, un groupe de jeunes instituteurs membres de l'U.I.P.G. avait beaucoup fait parler de lui. C'était le fameux groupe des jeunes. Mais faute de recrutement, faute d'apport de jeunes éléments (le Département n'engageait plus d'instituteurs), ce groupe a cessé peu à peu toute activité.

Mais il vient de naître le samedi 11 décembre.

Pour la seconde fois, l'U.I.G. avait convoqué les instituteurs récemment nommés. La première fois, il s'agissait essentiellement de la situation financière des jeunes ; une enquête a été faite à ce sujet, enquête qui a été très utile à notre collègue Borel, grand défenseur de nos intérêts. Nous tenons à le remercier encore ici de tout ce qu'il a fait, et mieux : de tout ce qu'il fait encore pour nous tous.

Et samedi dernier, il s'agissait de créer le *Groupe des jeunes*.

Au début de la séance, notre collègue Dunand fait un exposé très documenté sur les travaux manuels et leur avenir qui s'annonce des plus florissants. Foex y ajoute quelques détails intéressants. Ces deux collègues expriment les vœux de voir introduire les travaux manuels chez les garçons pendant que les filles font la couture (ceci essentiellement à la campagne), et de voir les candidats recevoir un enseignement plus poussé dans le travail du bois et du carton. Pleinement d'accord, les assistants prennent note de la chose pour leurs revendications futures. Ils soulignent même leur volonté de collaborer au développement de cette branche en donnant sur le champ leur adhésion à la Société genevoise de travail manuel et de réforme scolaire.

Puis c'est au tour de Borel de dire quelle est la situation actuelle des jeunes. Deux faits essentiels ressortent de son exposé :

1. Le Département semble considérer de plus en plus les stagiaires comme des étudiants privilégiés... nous ne pouvons l'admettre et nous y reviendrons.
2. Deux collègues ont des démêlés avec le Département parce qu'ils viennent d'épouser des fonctionnaires. Bien que nous ne soyons pas mêlés à cette affaire, puisqu'il ne s'agit pas de membres de l'U. I. G., elle nous intéresse fort, et nous la suivons de près.

Conclusion : les jeunes doivent se grouper, se sentir les coudes pour défendre leurs intérêts et ceux de leurs collègues *les stagiaires*.

Mais n'allez pas croire que seules les questions d'ordre matériel nous préoccupent. Certes non, et bien des sujets sont inscrits dans notre plan de travail. Nous ne citerons que la création d'une société coopérative d'enfants en vue de publier un plus grand nombre de brochures OSLJ (Uldry nous en a parlé), le développement des travaux manuels, la préparation des leçons, la formation pédagogique des jeunes, etc. Il y a du pain sur la planche, et nous sommes certains que le nouveau Groupe des jeunes aura une belle vie, car il y a du travail pour chacun.

Enfin nous tenons à souligner le beau geste des anciens membres du Groupe des jeunes (nous nommons : Soldini, président ; Dunand, trésorier) qui nous ont transmis leur caisse portant un actif de Fr. 50.—. Quel beau début pour notre trésorier !

Les collègues suivants ont accepté de former le comité du Groupe : J.-J. Dessoulavy, *président* ; Mutzenberg, *vice-président* ; Nussbaum, *secrétaire* ; Hof, *trésorier*.

Pour le Groupe : J.-J. DESSOULAVY.

NEUCHÂTEL

RÉVEILLONS-NOUS

Les présidents de nos sections qui sont les collaborateurs immédiats du Comité central de la S.P.N. ont eu avec ce dernier, le samedi 11 décembre, un long et intéressant entretien pour aviser aux voies et moyens propres à ramener un peu de sève dans l'activité de notre association sur le terrain professionnel principalement. Le relâchement du zèle prend parfois des proportions si grandes que dans certaines sections, a-t-on dit, les membres ne se connaissent plus et pour quelques-uns, tout se résume dans le paiement de la cotisation et, peut-être, la lecture de l'*Educateur*.

C'est déjà quelque chose ; mais la Pédagogique vise plus haut, et en dehors des questions matérielles, elle offre des avantages culturels que le président, M. Charles Rothen, rappela dans son chaleureux exposé, au début de la séance.

Ce domaine, précisa-t-il, est plus spécialement celui des sections ; le C.c. n'y peut apparaître qu'à titre d'inspirateur ou d'animateur, du moins tant que les problèmes touchant la situation économique du corps enseignant conserveront l'ampleur de ces vingt dernières années.

Les questions qui, sur le plan professionnel, peuvent solliciter l'attention des sections ne manquent pas ! M. Rothen en fait une large énumération, y ajoutant d'utiles suggestions quant à l'organisation du travail par petits groupes pour l'étude de points spéciaux de didactique, l'établissement de fiches documentaires, etc. Un plus grand nombre de membres apporteront ainsi leur collaboration à la Pédagogique qui ne s'en portera que mieux. Il recommande aussi les visites d'usines, les sorties d'études ou purement récréatives, les conférences et divers cours. Pour certaines manifestations, deux sections voisines auront avantage à associer leurs efforts.

Mais, conclut M. Rothen, le travail des sections ne doit pas être abandonné au hasard des circonstances. Il faut en établir le programme à l'avance et il doit être prévu au minimum quatre séances par année.

Un plan de travail général serait ensuite dressé par le Comité central, puis communiqué aux sections. Elles pourront y puiser des suggestions et modifier au besoin certains points de leur programme ou retenir tel sujet pour un prochain exercice. Ce tableau d'activité servira de lien entre sections ; il les incitera vraisemblablement, à s'unir plus souvent que par le passé, pour organiser en commun, avec moins de frais et plus de succès, une conférence de marque, une excursion, un cours.

Au surplus, le Comité central devrait recevoir avis de toutes les réunions et manifestations de district afin de pouvoir s'y faire représenter. Il aurait ainsi l'occasion de voir de temps en temps nos sections au travail et d'apprécier de plus près leur activité. Ces visites de paroisses faites au gré des circonstances, et non pas selon un horaire régulier, ne diminueraient en rien le rôle des délégués au Comité central qui doivent, eux, renseigner ce dernier sur les faits et gestes des sections et apporter à celles-ci les nouvelles émanant de l'organe directeur de la S.P.N.

* * *

Une discussion approfondie et des plus cordiales a suivi l'exposé de M. Rothen qui a reçu l'approbation unanime de la réunion. L'initiative du Comité central a été vivement appréciée et reconnue nécessaire.

Aussi a-t-il été décidé que chaque année, au moins une fois, les présidents de section auraient une conférence avec le grand état-major de la S.P.N. aux fins d'établir le plan de travail précité et de passer en revue le bilan de l'exercice en cours. Ce sera l'occasion, si les résultats sont déficitaires, d'envisager de nouveaux moyens d'action, de rechercher les causes d'un insuccès pour en éviter le retour.

Avouons qu'il est parfois malaisé de découvrir ces causes. A titre d'exemple, on a cité le cas d'une section dont le comité essaya, pour attirer plus de monde aux séances, de fixer celles-ci alternativement dans les principales localités du district. Rien ne fut changé; il y eut autant de déserteurs; mais, comprendra qui pourra, chaque fois on constatait qu'ils se recrutaient surtout parmi les sociétaires les plus rapprochés.

Le tour d'horizon auquel se sont livrés nos dirigeants grands et petits a démontré qu'en dépit d'une baisse évidente du zèle, la situation de la S.P.N. est loin d'être critique. Certaines sections auront certes à refaire un brin de toilette; dans d'autres, les travaux suscitent un intérêt qui donne satisfaction aux comités. Ceux-ci sont tous animés des meilleures intentions et, pourvu que la troupe les suive, il leur sera facile de remonter l'entrain là où il fait défaut.

Retenons quelques points soulevés dans la discussion. Les affaires administratives sont parfois en souffrance à la suite des changements qui surviennent dans les comités; c'est tout particulièrement le cas dans les sections qui ont pour habitude de renouveler intégralement leur comité tous les deux ans. Pour assurer une marche régulière à l'administration, le Comité central élaborera un guide à l'usage des présidents de section.

Les plans de travail ont parfois ceci de commun avec les conseils, c'est qu'on ne les suit pas. Une de nos sections en a fait l'expérience; mais il faut dire qu'elle en élaborait de si merveilleux qu'il fallait régulièrement... les laisser en plan. Donc pas d'excès de zèle, ni de miroirs à alouettes pour servir utilement la cause qui nous occupe.

On a demandé aussi que le *Bulletin* recommence de publier, comme il l'a fait jusqu'à l'année dernière, un aperçu des travaux de nos sections. La cause est entendue; il sera donné suite à ce vœu ainsi qu'au désir de signaler dans notre organe les causeries, cours, visites qui mériteraient d'être recommandés.

Enfin, remarquons que l'on peut expliquer, dans certains cas, mais non justifier l'indifférence grandissante à l'égard de notre association par le fait que le corps enseignant est sollicité par trop de causes, toutes intéressantes, il est vrai, mais qui l'obligent à disperser son intérêt et ses loisirs à tel point que la Pédagogie finit par faire figure de parent pauvre et importun. Pour ne parler que du côté professionnel qui doit garder bien entendu le premier rang dans nos préoccupations, songeons aux conférences officielles, cours de perfectionnement, de culture physique, de travaux manuels, de ski, au groupe romand d'études pédagogiques. Tout cela est bel et bon; mais de grâce n'oublions pas que notre association ne s'occupe pas exclusivement de notre sort matériel, mais aussi de tout ce qui peut participer à notre avancement professionnel.

J.-Ed. M.

Collègues! Favorisez les maisons qui font de la publicité dans votre journal.

JURA**MESSAGE**

A côté de moi, une jeune mère était assise avec un enfant de deux ans dans les bras. Au moment où la lumière s'éteignit, je vis le pauvre petit, qui ne pouvait supporter la pression de l'atmosphère, laisser tomber sa tête sur l'épaule de sa mère. Il était mort. La jeune femme poussa un cri et se rua vers la sortie. Aucun homme n'aurait pu l'arrêter. Le gardien nous raconta qu'il l'avait vue pour la dernière fois à la fenêtre de sa chambre, couverte de flammes.

Tout à coup l'obscurité, et de nouveau un bruit infernal. J'allumai ma lampe de poche et m'aperçus que je gisais à l'autre bout de la cave. Tous les boutons de mon manteau avaient été arrachés. Des enfants criaient dans le noir. On entendait les maisons s'effondrer.¹

1943 : Glorification, apothéose de la guerre totale.

1944 : ?

La page est tournée et, déjà, patiemment nous avons repris, matin et après-midi, le chemin de l'école. Nous y avons précédé une poignée d'enfants dont nous voudrions bien, malgré les soucis de l'heure, les embûches, les sournoiseries, les incompréhensions, former le cœur et cultiver l'intelligence. Que nous vaudra cette nouvelle tranche de vie ? 1944 fera-t-il luire le jour où l'homme se remettra à espérer en l'homme ? Ce qui importe avant tout, c'est que nous soyons prêts, éducateurs de notre coin de pays, éducateurs de tous les coins du pays, à gagner la Paix, à en faire une *paix totale*. Par la foi en Dieu, par la maîtrise de soi, dans le sens où l'entendait Vinet, par la nette conception qu'il y a une âme en chacun des enfants assis sur les bancs de sapin de nos classes, par la collaboration intime de l'école avec la famille, par la suppression, dans notre enseignement, de tout ce qui contribue à flatter la vanité, à dresser l'homme contre l'homme, à justifier la haine sacrée, même nationale. Il n'y a point de haine sacrée. Ces deux mots jurent.

S'il nous était utile d'avoir un mot d'ordre pour 1944, je vous proposerais, collègues, mes amis : *Courage et Charité*.

ASSEMBLÉE COMMUNE**des sections de Moutier et de Delémont**

Renouant, dit-on, avec une ancienne coutume, les sections de la S.I.B. de Moutier et de Delémont ont tenu à se rencontrer à Courrendlin en un synode commun. Il faut féliciter les deux comités de cette heureuse initiative. Des journées comme celles du 11 décembre permettent d'affirmer les liens de solidarité qui doivent unir les membres du corps enseignant : vieux et jeunes, chevronnés et débutants, retraités et actifs, maîtres primaires, secondaires, directeurs. Elles offrent l'occasion de lier connaissance autrement que par les communiqués ou les échos de presse. Elles donnent aux collectivités le moyen direct de se rendre compte de la manière dont les mêmes préoccupations sont abordées en deçà et au delà des Pyrénées. Nous formons des vœux pour que de pareilles rencontres se renouvellent. Nous parlerons, dans une prochaine chronique, des tractanda particulièrement importants qui étaient à l'ordre du jour. Ceux-ci (Révision partielle des statuts de la caisse d'assurance, création d'un centre jurassien d'information pédagogique, mode d'élection et de réélection des instituteurs) intéressant tous les districts, nous attendrons de connaître les décisions qui auront été prises partout pour en donner la synthèse.

A. P.

¹ Extrait d'un article de *Curieux* du 9. 12. 43.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

ÉDUCATEUR 1944

Une fois de plus, je vais me répéter et vous paraître ennuyeux par mes redites. C'est qu'en beaucoup d'occasions, certaines choses doivent être affirmées à nouveau sous peine de tomber dans l'oubli. Un commencement d'année étant précisément une de ces circonstances, je me hasarde à répéter une chose qui me paraît essentielle :

C'est que l'*Educateur* est votre œuvre commune, et que, sans l'intérêt que chacun doit y porter, il ne peut que végéter.

Une fois de plus, je prie donc tous nos collègues de se demander ce qu'ils pourraient faire pour l'*Educateur*... et de ne point se contenter de bonnes intentions.

L'*Educateur* 1944 se présente à vous dans une toilette quelque peu nouvelle : couverture et caractères. Ces changements extérieurs sont-ils les seuls que votre journal peut supporter ? Je ne le pense pas, mais lesquels ? Beaucoup de lecteurs désirent des changements, mais hélas, pas les mêmes. Puis il y a, pourrait-on dire, des questions de mode :

Lorsque j'ai été chargé de la rédaction de votre journal, le désir assez général était de lire dans chaque numéro des articles variés, courts si possible, les articles longs décourageant le lecteur. Ces derniers semestres, une nouvelle tendance apparut ; certains demandaient des études plus denses et moins nombreuses ; désir d'éviter la dispersion.

Puis deux conceptions restent toujours en présence : l'*Educateur*-revue pédagogique et l'*Educateur*-cahier de préparation.

Entre tant d'idées et de désirs, nous tâcherons de satisfaire nos collègues dans la mesure où la chose est réalisable et tient à notre bonne volonté.

Il nous arrivera peut-être au cours de cette année d'apporter quelques innovations, tant en ce qui concerne la présentation que la matière de certains articles. Ces changements porteront surtout sur la partie pratique. Il se pourra aussi qu'un numéro entier soit consacré à l'exposé d'un seul sujet. Que nos lecteurs ne se laissent pas déconcerter en constatant les modifications éventuelles, mais qu'ils réservent leur jugement jusqu'à ce que le temps permette de se faire une opinion !

Fournir régulièrement la matière nécessaire à une partie pratique ne peut être le fait du seul rédacteur. Des collaborateurs travaillant chacun de leur côté, sans contact et sans idées directrices auraient eux-mêmes de la peine à réunir les conditions nécessaires. C'est pourquoi j'ai depuis longtemps préconisé la création au sein des sections de groupes d'études dont une partie du travail consisterait à alimenter les pages pratiques du journal. J'ai dit : une partie du travail ; ces groupes pourraient par ailleurs étudier quelques sujets de portée générale intéressant l'ensemble de nos cantons romands. Le comité de la S.P.R. soutiendra ces groupes cantonaux ou locaux et servira d'organisme de liaison quand le besoin s'en fera sentir.

Le groupe de Genève — existant depuis des années — s'est remis au travail. Espérons que d'autres suivront.

Au travail tous ! et que *votre journal* porte la marque de vos intérêts et de vos efforts communs.

Alb. R.

O. S. L. J.**Un appel de l'œuvre suisse des lectures pour la jeunesse**

Parmi les œuvres d'intérêt général, ce ne sont pas celles qui s'attachent aux tâches de l'école qui sont les plus libéralement dotées, bien que les cœurs soient à l'unisson. Parvenues à briser l'étouffant huis-clos de la routine, il s'en faut qu'elles trouvent, en dehors de la cordialité expansive du public, les capitaux nécessaires à leur objet.

Ainsi s'explique l'appel lancé aujourd'hui même dans tout le pays par le secrétariat de l'œuvre suisse des lectures pour la jeunesse. Les organes directeurs de l'O.S.L.J., dont le siège est à Zurich, ont besoin de fonds pour mener à chef de nouvelles conquêtes. L'œuvre ne sollicite pas la pitié, tout le monde le voit bien, mais la conscience des jeunes et des aînés qui se sentent responsables de la santé morale et intellectuelle des petits. Qui l'est plus providentiellement que les départements de l'instruction publique, les sociétés pédagogiques, les conseils et commissions scolaires, le corps enseignant dans son ensemble.

« Le Suisse est citoyen », écrivait Valéry. Ce mot n'est pas sur lui une épithète vaine ; il en ressent la signification totale dans toute sa force. Est-ce que cette « volonté de perfection sociale » qu'on nous reconnaît ne serait sur nous qu'une épithète ? Non, les enfants mêmes se montrent les protecteurs du bon droit des causes bonnes. Ce sont les écoliers suisses qui, en 1938, par une collecte nationale ont délivré l'O.S.L.J. de ses premiers gros soucis ! Vinet écrivait : « Il y a un trésor de poésie dans l'âme de tous les enfants » et il relève ensuite avec profondeur : « mais la jeune âme ressemble à ces peintres inexpérimentés qui, ne sachant ce que c'est que la perspective portent tout sur le premier plan ». Songez aux lectures dévastatrices de l'âme, il apparaît bien alors que l'O.S.L.J. n'improvise pas au petit bonheur lorsqu'elle porte au premier plan des lectures qu'elle publie (terroir ou étranger, et dans les quatre langues nationales) les plus fraîches prémices du beau, du fort, du vrai, de l'approprié. Il y a de la gaieté dans son travail, parce que l'enfant est toujours le signal du plaisir. Il enseigne bien ses goûts et marque ses préférences comme un dieu. Il lit une page d'un livre, le rejette dédaigneusement ou le dévore : pas de milieu ! et pas de quartiers aux livres morts ; aux récits qui ne sont pas appropriés aux élans sauvages de ses veines.

Quand Tolstoï jetait sur les épaules de l'enfant russe ses grands bras d'apôtre et d'éducateur génial, il trouvait dans ce petit être asile et foyer pour la patrie entière. Nous aussi.

De quelle façon l'O.S.L.J. s'y prendra-t-elle pour se procurer les ressources supplémentaires dont elle a besoin en 1944 ? je ne sais. Sera-ce un insigne ? un timbre ? une journée de la faim pour l'esprit ? Qu'importe. Le vœu de la famille formée de tous les éducateurs suisses, c'est que la campagne remporte un plein succès !

L. BAILLOD.

LETTRE A MADELEINE SUR L'INITIATION MUSICALE DES TOUT PETITS

Vous me demandez, Madeleine, ce que je pense de l'éducation musicale des « moins de sept ans » dont vous avez la charge ?

Bien sûr que j'ai là-dessus quelques idées ; que valent-elles ? quelle autorité puis-je avoir dans ce domaine des enfantelets où j'ai si peu d'expérience ? Et n'y aurait-il pas quelque outrecuidance à vous donner des conseils, à vous, maîtresse enfantine, et, par-dessus le marché, musicienne sensible !

Vous avez le sentiment, dites-vous, de jouer mal votre rôle d'initiatrice, si vous vous bornez à faire apprendre et chanter tant bien que mal quelques chansons, si jolies soient-elles.

Hé, hé, Madeleine, ce n'est déjà pas si mal que ça ! d'autant que vous savez *choisir*, et que vous visez — je l'ai entendu ! — à une exécution aussi *artistique* que le permettent la fraîche inexpérience de vos bambins et leur naïve inaptitude !

Cependant, je pense aussi qu'on peut aller plus loin, faire plus et mieux. Et, puisque me voilà pérorant, tant pis, Madeleine, vous l'aurez voulu, je continue !

Essayons donc de voir — moyennant un peu d'analyse — quelles pourraient être les *possibilités* d'une éducation véritable ; mais rejetons d'abord toute tentation de vouloir « faire du solfège » ou « d'apprendre les notes ». Nous laisserons cette prétention fort louable à vos collègues primaires.

Et alors, trois choses demeurent, dont nous allons nous entretenir si vous le voulez : 1. *l'éveil à la sensibilité musicale* (à tout seigneur tout honneur !) ; 2. *la culture du sens auditif* (dans le cadre de l'éducation sensorielle, l'une des « branches-mères » de vos programmes) ; 3. *la culture de la voix* (en un sens intégrée dans l'éducation physique).

Non, non, Madeleine, ne vous hâtez pas de sourire en pensant que je déraile déjà ; ces titres ne sont pompeux qu'en apparence, et les suggestions qu'ils annoncent sont des plus simples et tout à fait dans la ligne de ce que je vous ai vu faire vous-même, dans d'autres disciplines.

D'ailleurs, si, pour la clarté de l'exposé, je me vois forcé d'aborder chacun de ces sujets l'un après l'autre, en pratique, ils s'interpénètrent et se complètent si bien, qu'aucune hiérarchie véritable ne s'établit entre eux ; l'essentiel, voyez-vous, est de savoir toujours nettement où l'on va, quel résultat l'on peut attendre de chaque exercice, de chaque jeu. Et ce sera votre rôle à vous et votre mérite de faire de mes conseils l'usage le plus approprié, le plus intelligent, le plus pédagogique.

Eveiller les petits à la sensibilité musicale, révéler à leurs sens et à leur âme la beauté et le charme du langage des sons, en un mot, leur faire d'emblée *aimer la musique*, mais c'est, *ce doit être*, une préoccupation permanente. Cette préoccupation, je la crois même instinctive : n'est-ce pas à elle qu'obéit plus ou moins inconsciemment la jeune maman qui fredonne un chant bien doux en berçant son poupon ? Elle nous donne le bon exemple, Madeleine : « c'est par la musique qu'on attache l'enfant à la musique » — le mot est de Maurice Chevais, je crois, il est fort pertinent !

N'avez-vous jamais songé que vous pourriez donner à vos petiots de véritables *auditions musicales* ? Vous touchez assez joliment du piano — d'autres jouent du violon ou de la flûte —, votre voix est agréable, et vos élèves ne bénéficient pas de vos talents ? C'est impardonnable ! Chantez ! mais chantez donc de temps en temps *pour* vos élèves, aussi souvent que possible ! ils en seront émerveillés. Chantez avec goût, avec expression, avec sentiment, faisant valoir, *avec beaucoup de simplicité, bien sûr*, le charme attachant de votre joli soprano.

Pas besoin de vous en tenir toujours aux chants scolaires, ni même nécessairement au répertoire dit « enfantin ». Ce ne sont point mélodies que les enfants auront à retenir, ils doivent seulement les écouter et en jouir ; et ne craignez pas de reprendre plusieurs fois la même chanson : on apprécie souvent mieux ce qu'on connaît un peu. Le folklore

vous offre une mine inépuisable ; en explorant Dalcroze et Doret (pour ne parler que des auteurs de chez nous) ou des musiciens moins connus, vous vous constituerez un répertoire riche à souhait.

Et dans votre bibliothèque pianistique, que de morceaux charmants propres à captiver votre petit auditoire ! Faut-il préciser ? Je pense — dans le genre « descriptif » qui convient particulièrement — à plus d'une pièce tirée du « Children's Corner » ou de la « Boîte à joujoux » de Debussy, je pense à Rhené-Baton (p. ex. « La vieille diligence »), à D. de Séverac (« Mimi se déguise en marquise », « Les caresses de grand' maman »), à plusieurs pièces de Dalcroze (« Concerts d'enfants »), et aussi à des morceaux classiques « Le coucou » de Daquin, le « Joyeux forgeron » de Haendel, et d'autres qui ne sont pas en ce moment à mon esprit.

La musique pure elle-même vous fournirait bien des morceaux : airs de ballets, menuets de symphonie ou de divertissement ; Gluck, Mozart, Rameau, Lulli, Bach eux aussi sont là pour vous servir !

Mais en voilà assez pour aujourd'hui. Bien que je n'aie fait qu'entr'ouvrir mon sac, je m'arrête ici.

Faites-moi signe, Madeleine, et je vous donnerai... « la suite dans un prochain numéro ».

votre MELODIUS

p. c. c. FRÉDÉRIC MATHIL

L'ENFANCE ET LES RÉPERCUSSIONS DES RESTRICTIONS

La sous-alimentation des populations en temps de guerre se caractérise par des déficiences variées, sans qu'on puisse dire lesquelles sont décisives de l'augmentation de gravité et de fréquence de la tuberculose. C'est sans doute, le plus souvent, leur *multiplicité* et leur *association* qui aboutit à ce résultat. Telle est l'opinion exprimée par Arnould. Elle est certainement exacte dans ses grandes lignes bien qu'il soit possible, aujourd'hui, de dire que certaines carences électives paraissent plus spécialement diminuer la résistance de l'individu à l'endroit du bacille de Koch.

On pourrait ici, en matière d'introduction, rappeler les notions essentielles relatives à la contamination tuberculeuse. Nous le ferons rapidement. Microbe et organisme humain sont constamment en lutte et *dès que la résistance de l'homme fléchit*, le microbe s'installe, devient plus ou moins virulent et développe la maladie dont il est l'agent reconnu. On a invoqué parmi les causes prédisposantes de la tuberculose les habitations mal situées, malpropres, froides et humides, le séjour en atmosphère confinée et malsaine parce que chargée d'émanations, l'alcoolisme, la fatigue physique et le surmenage, les conditions vestimentaires insuffisantes et les restrictions alimentaires qui naissent durant la guerre.

La lutte contre la tuberculose s'inspire, de façon générale, de la nécessité du relèvement du standard humain, de celui des habitudes journalières, de l'alimentation, du logement. Toutes mesures prises dans cette direction — notre rôle n'est pas ici de les analyser — ne peuvent qu'être utiles et profitables. Certes, la vie que nous devons mener collectivement et l'enfance, moins que tout autre groupe humain, n'échappe pas à cette nécessité, contribue à un grand brassage des couches sociales et à une possibilité de contamination très étendue. Or, par le jeu des phénomènes naturels, à la suite de ces contaminations involontaires et fréquentes, naît une véritable *auto-immunisation*, une vaccination de l'organisme qui devient *relativement plus réfractaire* à l'affection qu'un

sujet neuf, n'ayant pas l'occasion de fréquenter la masse du public. Cependant, il ne s'agit que d'une immunisation relative, car les sujets prédisposés ou se trouvant à la limite de la résistance normale envers la maladie, peuvent en cas de restrictions nutritives, présenter un affaïssement tel que la tuberculose aura beau jeu. Voyons ce qu'il en est des carences alimentaires, dans ce domaine.

Les divers sujets résistent, à des degrés divers, aux diverses formes de carence, et peuvent s'accommoder de certains *régimes restreints*, caloriquement inférieurs à ce qu'ils sont normalement sans pour cela accuser de diminution de résistance générale suffisamment forte pour permettre l'éclosion d'une infection. Cela ne peut être le cas que lorsque l'alimentation diminuée est toujours *équilibrée*, c'est-à-dire que les rapports entre calories et vitamines, entre les vitamines elles-mêmes et entre les sucres, les graisses et les albumines, sont conservés. Par contre, dès que l'hypoalimentation est accompagnée d'un déséquilibre nutritif, par carence de l'un des aliments de base de l'espèce humaine, il y a danger de fléchissement sérieux. Pratiquement, notons qu'il est très difficile de n'avoir affaire qu'à l'une ou l'autre de ces formes qui est tantôt prédominante, tantôt récessive, au gré des saisons et des conditions économiques et sociales. Ce serait donc la *variété alimentaire*, par apport énergétique et vitaminique normal, qui protégerait trophiquement l'organisme contre l'atteinte morbide. L'apport complémentaire diététique peut, dans les cas de déséquilibre et de carence, s'avérer de la plus haute utilité et il est certain que la prophylaxie vitaminique appliquée dans maintes écoles de chez nous ne peut, dès lors, que fortifier le terrain et le rendre moins apte à contracter des infections.

L'enfant mérite, dans ce chapitre, une place à part, bien que toutes les publications spécialisées reconnaissent qu'en cas de disette et de misère générale, *aucun âge n'échappe à la tuberculose*. Cependant, l'enfant en période de croissance est en mesure de présenter, par suite de ses besoins nutritifs élevés (ration de croissance et ration d'entretien), un déficit beaucoup plus considérable que l'adulte. Son équilibre est d'ailleurs instable, il manque d'assiette et, quand vient la puberté, cette révolution physiologique qui fait de lui un adulte, la carence alimentaire globale — nous ne parlons pas pour l'instant de carence particulière — peut l'affaiblir et laisser prospérer le bacille dangereux. On assiste parfois à de singulières hérésies, en ce sens que l'on remplace les aliments rationnés par d'autres produits qui sont, pour le populaire, des générateurs de chaleur, et d'énergie. Nous pensons à l'alcool, même dilué, que certains parents s'en vont donner à leurs enfants pour les « réchauffer » et apaiser leur fringale. Cette méthode est essentiellement condamnable, car l'alcool n'est pas un aliment au sens propre du terme et son absorption chez l'être jeune ne peut que favoriser la venue d'une carence alimentaire, du type vitaminique surtout, et attenter à la santé générale psychique, nerveuse et somatique de l'enfant.

Puisque nous en sommes à cette action favorisante vis-à-vis de la carence alimentaire, il n'est pas vain de rappeler que les états pré-symptomatiques de carence, qui altèrent l'immunité antituberculeuse, comme le dit le Professeur Mouriquand, doivent être révélés assez tôt à l'éducateur et aux parents pour que les mesures soient prises, en temps et lieu, par les services médicaux compétents. En juin et juillet 1942, les docteurs Courcoux, de Paris, Duthoit et Warembourg, à Lille, ont montré que des adénopathies bacillaires se réveillaient de manière inhabituelle, que certaines manifestations graves pulmonaires naissaient en

même temps que s'accroissait le nombre des broncho-pneumonies tuberculeuses bilatérales à évolution rapide (Ravina, Léobardy, etc.). Un peu partout, les publications médicales et les rapports de spécialistes indiquent ce réveil général de l'infection qui fut pendant longtemps l'un des points sombres de l'humanité. Il y aurait à l'étranger, en France, accroissement du nombre des cas nouveaux de maladie et aggravation des formes de la tuberculose pulmonaire.

Chez nous, les travaux consultés sont plus optimistes et sans les analyser ici-même, on peut assurer qu'ils ne prédisposent nullement à l'hypochondrie. Cependant, les médecins scolaires ne se font pas faute d'insister sur la précarité des moyens d'existence de *certaines couches sociales* qui, suivant les fluctuations économiques du pays, ne peuvent plus acquérir les aliments essentiels, richement protecteurs. Leur pouvoir d'achat est trop inférieur et comme l'a dit, avec ce bon sens qui l'a caractérisé, feu le Professeur Wintsch, « une recrudescence de tuberculose est donc fortement à craindre dans quelques années si l'on ne s'avise pas de mesures prophylactiques durant le temps de scolarité ». A cet égard, nous pensons que la lutte contre la déficience nutritive énergétique, plastique et qualitative, c'est-à-dire contre les carences en graisses, sucres, albumines d'une part, vitaminiques et minérales d'autre part, est une nécessité. Colonies de vacances, écoles en plein air, distribution de bonbons vitaminés, d'aliments protecteurs, sont autant de mesures à généraliser avec profit. Le Corps enseignant peut, de par son contact permanent avec la gent enfantine, donner dès la plus petite alerte, le signal d'alarme et son rôle dans le maintien de la santé publique devient ainsi de plus en plus marqué.

La dernière guerre nous fournit quelques exemples dignes d'être retenus de cette influence de la carence alimentaire sur l'évolution tuberculeuse. Au Danemark qui, aux yeux des physiologistes, est devenu un véritable pays-cobaye (!), étant donné qu'il a réalisé en 1914-18 des types de carence vitaminiques extrêmement purs, on a constaté ceci. En 1917, la mortalité tuberculeuse, dans le pays du roi Christian, avait atteint l'acmé de 17,6 pour 10.000, tandis que dès le début de 1918, ce taux s'abaissait à 13,8, étant entendu qu'il s'agit de la mortalité urbaine. Pourquoi, en pleine guerre, cette chute aussi soudaine ? Parce que le blocus était devenu de plus en plus efficace, il fut impossible aux Danois d'exporter les produits de leur sol et dès lors leur *standard alimentaire* s'améliora. La ration tant calorique que vitaminique redevint, à peu de choses près, ce qu'elle était avant l'éclosion du triste conflit qui a commencé d'endeuiller ce siècle. On a également, en Allemagne, pu montrer que les régions naturellement agricoles avaient une augmentation de cas mortels moindre que celles où fleurissait l'industrie. La comparaison entre les mortalités tuberculeuses rurales et citadines est fort intéressante à poursuivre au vu des statistiques de la grande tourmente de 1914 et 1918 et celle du conflit actuel semble donner, selon les premières confrontations, des résultats identiques. *Le facteur alimentaire est donc d'un intérêt cardinal.*

Si, chez nous, les conséquences directes des bombardements et leurs effets que nous qualifierons d'accessoires ne se font pas sentir, il est des nations où toute la vie doit s'organiser sur des bases nouvelles. Coucher dans les abris, pour agréables qu'ils puissent être, passer des nuits blanches dans les couloirs d'un métropolitain, être jeté parfois à la rue comme un chien, ne peut, à la longue, que prédisposer, *concurrentement* à la déficience nutritive, à contracter des maladies infectieuses. Durant

les nuits glaciales d'hiver, c'est tout un problème qui se pose. Nous pouvons donc conclure brièvement de ces lignes, que la sous-alimentation et la mauvaise nutrition par carence vitaminique et en facteurs protecteurs, amènent un affaiblissement de la résistance ordinaire que l'organisme présente à l'évolution d'infections bacillaires anciennes ou récentes. Les belles recherches du Professeur Tonutti, de l'Université de Fribourg, sur le mécanisme de la phagocytose et la carence en vitamine C, semblent orienter vers une compréhension plus exacte de phénomènes autrefois obscurs. La science progresse et ce nous est une profonde satisfaction en cette période malheureuse.

L.-M. SANDOZ.

L'ACCORD DES ADJECTIFS

Dernièrement, dans l'*Educateur*, M. Georges Durand proposait des exercices de récapitulation sur l'accord des adjectifs. Avec raison, il demandait aux élèves d'accorder ce pauvre adjectif *cher*, *chère*, *chers*, *chères* : on dirait qu'une fatalité poursuit les malheureux écoliers et qu'ils ne tombent juste qu'exceptionnellement !

Comment débiter, pour aider les enfants à s'en sortir ?

J'ai obtenu de bons résultats, en liant d'une part les genres et les nombres à des personnages concrets, et, d'autre part, en faisant appel et au sens spatial, et au plaisir de classement.

Nous prenons les deux pages du cahier tout ouvert : nous séparons chacune en deux parties par le milieu, par des traits verticaux. Au haut de la première colonne, nous dessinons un petit garçon, dans la seconde une fillette ; dans la troisième deux garçons et dans la quatrième deux fillettes. Chaque enfant (ou groupe d'enfants) porte un écriteau indiquant les terminaisons convenables : donc le premier a un écriteau tout blanc ; la seconde porte un *e* bien visible ; les troisièmes un *s* et les quatrièmes *es*. La difficulté pour les petits, c'est évidemment le pluriel ; et il faut leur donner l'habitude de toujours passer par le singulier. Chaque fois, on dira : *un* objet noir, comme *un* garçon ; *une* chose noire, comme *une* fillette. On cherche par exemple tout ce qu'on peut trouver de *noir* tantôt au singulier, tantôt au pluriel ; dans ce cas, si on a parlé des souliers noirs, on dira toujours d'abord : *un* soulier noir, comme *un* garçon ; et comme il s'agit des souliers, les enfants trouveront sans peine que cet exemple doit se caser dans la troisième colonne. Le maître pourra donner quelques exemples au début ; puis les enfants en trouveront une quantité. Je crois que tous les maîtres qui voudront bien essayer ce procédé seront surpris et ravis de voir l'enthousiasme avec lequel se feront ces classements. Une fois la leçon orale bien comprise par tous les enfants (j'oublie de dire qu'on a préparé les quatre colonnes à la planche noire), et chaque fois, les enfants, après avoir deviné la colonne où doit se placer l'exemple proposé, peuvent montrer dans le cahier placé devant eux où ils le placeraient. Cela facilitera l'exercice écrit qui suivra immédiatement. J'ai vu même des arriérés ne pas faire une erreur ni de classement ni d'accord, lorsque, pour la première fois, nous abordions ce sujet scabreux ! Je ne dirai pas qu'ils ne feront jamais de fautes d'accord lorsqu'ils rédigeront, plus tard ; mais ils possèdent la méthode, et peuvent s'en tirer par eux-mêmes.

Et ils auront passé une heure joyeuse, ce qui est beaucoup par le temps qui court..

ALICE DESCOEUDRES

INFORMATIONS

EDUCATION ARTISTIQUE

Instituées depuis trois ans, sous le patronage du Ministère de l'Instruction publique et sous les auspices de la Société philharmonique et du Conservatoire, les Jeunesses musicales ont repris l'organisation des concerts scolaires au Palais de Beaux-Arts de Bruxelles. Elles se sont assigné pour but et pour mission non seulement de faire entendre de la belle musique aux étudiants, mais de leur inculquer l'amour de cette musique en les intéressant directement à leurs concerts et à l'organisation de ceux-ci jusque dans les moindres détails. Pour propager l'idée des Jeunesses musicales dans les milieux scolaires et pour mieux préparer les élèves à ce qu'ils vont entendre au concert, un Agenda des Jeunesses musicales est distribué à tous les membres, huit ou quinze jours avant chaque concert. Le jour du concert, les élèves reçoivent un programme explicatif encore plus détaillé et plus précis sur ce qu'ils vont entendre. Ce programme est parfois accompagné d'un petit lexique donnant l'explication de certains mots musicaux peu utilisés dans le langage courant. Chaque membre est censé alors posséder le bagage suffisant pour participer au « concours rédactionnel » qui consiste à écrire après chaque concert une rédaction sur : « Mes impressions au concert ». En outre, sur l'initiative de certains membres, un concours instrumental et vocal pour jeunes amateurs et futurs professionnels, membres des Jeunesses musicales, a été institué depuis deux ans. L'activité des Jeunesses musicales s'est étendue au delà de la capitale, à Liège et à Gand, bientôt à Bruges et Courtrai, et même au delà des frontières du pays. Quand des temps meilleurs seront venus, il sera institué une Fédération nationale et internationale des Jeunesses musicales, à la base de laquelle sont prévus des échanges, des concours internationaux, des congrès et bien d'autres activités encore. (D'après *Le Service social*, mai-juin 1943.)

B. I. E.

LES LIVRES

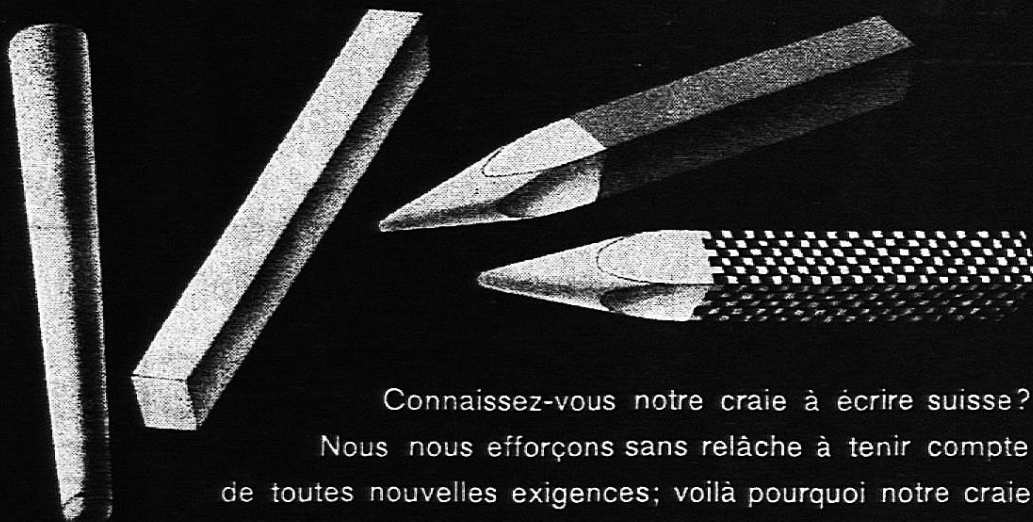
Die Länder der Erde, par le Dr H. Schlunegger, A. Francke A.G. Verlag, Berne.

Lors de la présentation du livre de croquis consacrés à la Suisse par le Dr H. Schlunegger, nous avons dit tout le bien que nous pensions de ce moyen d'enseignement. Le nouvel ouvrage : *Die Länder der Erde*, montre les mêmes qualités que son prédécesseur. Les diverses régions de la terre sont évoquées par des croquis caractéristiques, faciles à reproduire, qui, accompagnés de quelques lignes et de quelques chiffres suffisent à fixer dans la mémoire les faits étudiés. Sous une apparence schématique, *Die Länder der Erde* donne une idée complète de notre monde.

Alb. R.

L'amour interdit, par le Dr A. Stocker. Editions du Mont-Blanc, Genève.

Dans ce volume paru dans la *Collection Action et Pensée* publiée sous la direction de Charles Baudoin et Jean Desplanque, le Dr A. Stocker poursuit à travers l'œuvre de trois écrivains l'étude des questions posées par *Corydon*. André Gide, Marcel Jouhandeau et Oscar Wilde fournissent à l'auteur les arguments de sa thèse que voudront lire ceux qui s'intéressent à ces questions psycho-littéraires.



Connaissez-vous notre craie à écrire suisse?
 Nous nous efforçons sans relâche à tenir compte
 de toutes nouvelles exigences; voilà pourquoi notre craie
 vous donnera satisfaction.

Prospectus et échan-
 tillons par le fabricant:

Plüss-Staufner

Oftringen Téléphone 7 35 44



*on ne dit plus
 ... je désire un crayon
 on dit: je veux un*

Caran d'Ache



TOUTE LA NOUVEAUTÉ

Bonnard
 Et Cie. S.A.

LAUSANNE
 Place St François

U. B. 110-111
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

Rendez-vous des instituteurs

Cuisine et cave 1^{er} choix

RESTAURANT BOCK



« Winterthur » Société d'Assurance sur la Vie



Collectionneurs, demandez le nouveau prix-courant illustré indiquant les prix des timbres de Suisse contre 50 ct. versés au compte de ch. postaux II 1336.

ED. S. ESTOPPEY

9, PLACE ST-FRANÇOIS, LAUSANNE

Maison de confiance fondée en 1910.

Suis acheteur lots et collections timbres anciens et vieilles lettres.

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, étudie toute demande de prêt à des fonctionnaires, traitements fixes, etc., avec bienveillance et discrétion.

Editeurs responsables: Ch. GREC et A. RUDHARDT

MONTREUX, 15 janvier 1944

LXXX^e année — N° 2

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



Rédacteurs responsables: Educateur: Alb. RUDHARDT, GENÈVE, Pénates, 3 — Bulletin:
Ch. GREC, VEVEY, Torrent, 21 / Administration et éditeurs responsables: IMPRIMERIE NOU-
VELLE Ch. CORBAZ S.A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98. Chèques post. II b 379.
Responsable pour la partie des annonces: Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

Rendez-vous des instituteurs

Cuisine et cave 1^{er} choix

RESTAURANT BOCK

LES COURS VIE ET FOYER

intéressent toutes les jeunes filles, répondent à leurs aspirations, tiennent compte des rares loisirs de celles qui exercent une profession. Ecrire à M^{me} **Chevalier**, anc. dir. fond. d'Auxilia, 10, Ch. du Languedoc, Lausanne.

Restaurant St-François

Angle Pépinet - St-François

Tél. 276 64

L'endroit réputé pour ses vins et ses repas soignés

J. SCHÜTZ

Société vaudoise de secours mutuels

Caisse maladie-accidents, contrôlée et subventionnée par la Confédération

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES,

Le groupement mutualiste d'assurance contre la maladie et les accidents, sous-section S.P.V. de la S.V.S.M. attend votre adhésion et celle de votre famille. **Soyez prévoyants! N'attendez pas!**

Demandez sans engagement tous les renseignements nécessaires pour votre affiliation à Monsieur Fernand Petit, instituteur, rue Ed. Payot 4, à Lausanne. Téléphone 3 85 90.

Empaillage de tous les animaux pour écoles

Fabrication et vente de **Fourrures**
Chamoisage de peaux

Laboratoire zool. et Pelleterie, M. LAYRITZ, Bienne 7, ch. des Pins 15



Instituteurs, Institutrices!

Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves!

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :



SCHWEIZER & SCHUBIGER WINTERTHUR

**le calcul
l'école active
le travail
manuel**